

Une jasserie à la fin du 19^e siècle

L'environnement domestique des activités d'estive dans la partie haute des monts du Forez, au 19^e siècle, n'est pas aisé à cerner et ceci pour plusieurs raisons. Une bonne part des bâtiments, qui étaient occupés à cette époque, sont aujourd'hui ruinés ou ont subi d'importantes transformations (bien souvent reconvertis en résidences secondaires), ceci étant dû à la perte de vitesse de l'activité agropastorale dans cette partie de notre département.

Nombre d'objets de la vie quotidienne de l'estive n'ont pas été conservés. Ce du fait qu'on les utilisait jusqu'à usure complète, ou par manque d'intérêt pour ces "vieilleries". Fort heureusement, certains ont su, cependant, en prendre soin et jouer un rôle de conservatoire de ce "très petit patrimoine"¹.

Quelques documents iconographiques et textes descriptifs peuvent servir à mieux appréhender ce qu'était l'environnement domestique de la vie en estive à la fin du 19^e siècle. Il convient cependant de faire preuve de prudence face à ce type de sources historiques. La vision du monde rural représenté est, en effet, souvent partielle, voir partielle.

Description des hautes chaumes au 19^e siècle

Le canton de Saint-Georges-en-Couzan voit son territoire s'étager des environs de 400 m d'altitude jusqu'à 1 634 m d'altitude (Pierre-sur-Haute, point culminant du département de la Loire). Ceci vaut à ce canton de connaître de grandes diversités sur le plan des milieux naturels qui y sont présents. Dans la partie la plus élevée de ce canton se situe l'espace écologique aujourd'hui connu sous le nom de Hautes-

Chaumes.

Au 19^e siècle, l'activité agropastorale dans cette partie des monts du Forez était beaucoup plus développée que de nos jours, et fortement caractérisée par la pratique de l'estive des troupeaux. L'environnement naturel de cette activité était en partie différent de ce que nous pouvons observer de nos jours. Voici d'ailleurs comment Théodore Ogier décrivait la partie la plus élevée du canton de Saint-Georges-en-Couzan :

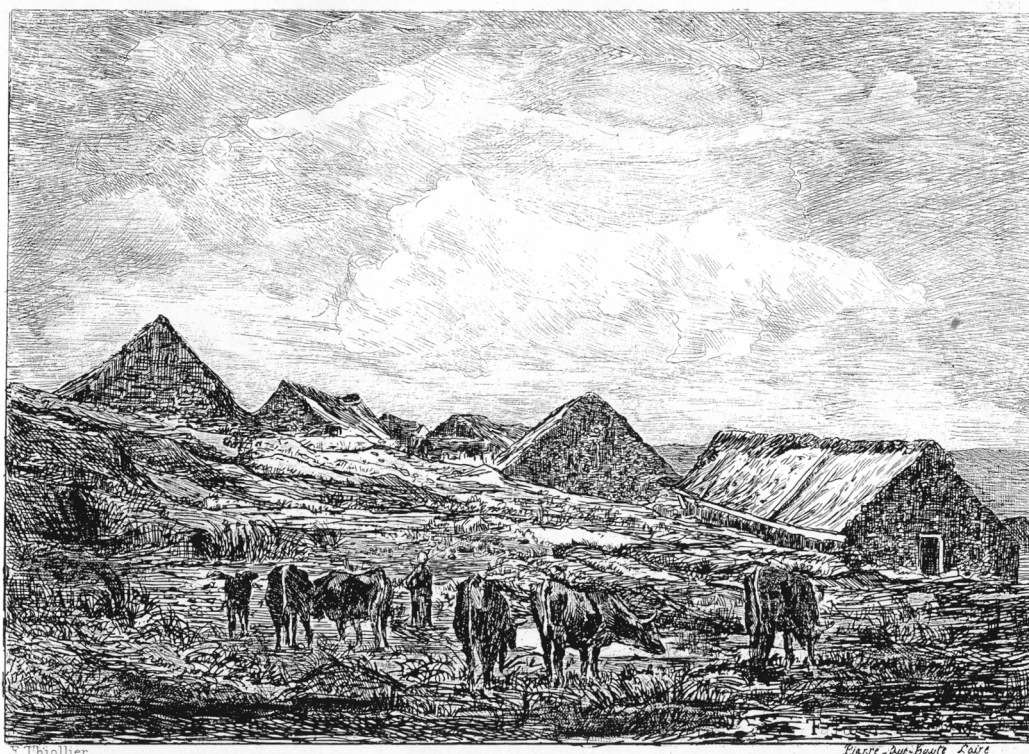
Son territoire, excessivement montagneux et agreste, lui a valu d'être appelé la Suisse forézienne ; on y trouve, en effet, des montagnes presque toujours couvertes de neige, aux eaux limpides et écumeuses, et de vastes pâturages sur lesquels sont disséminés de loin en loin des constructions appelées jasseries et qui, comme les chalets de la Suisse, servent de résidence à ceux qui, pendant l'été, viennent les habiter pour fabriquer des fromages avec le lait des nombreux troupeaux qui, du mois de juin au mois d'octobre, y paissent l'herbe des montagnes.²

De son côté M. Prost écrivait :

Bien des personnes vont en Suisse contempler des sites pittoresques, sans songer que dans notre département, on en trouve peut-être d'aussi ravissants, sinon d'aussi nombreux. D'immenses pâturages s'étendent sous vos pieds et forment un riche tapis ou s'agitent lentement des troupeaux de vaches laitières. Une neige abondante couvre hélas ! ces monts pendant plusieurs mois de l'année, mais au printemps, ils se parent de l'herbe la plus touffue et la plus émaillée de fleurs.

¹ Comme c'est le cas de la *Maison Sauvagnarde* à Sauvain.

² Théodore Ogier : *La France par cantons et par communes* (1856), tome 1, Balay et Conchon, 1856.



Le mot *jasserie*

Peut-être convient-il d'abord d'observer quelles ont pu être les évolutions sémantiques du mot *jasserie*.

Il est à noter que dans les divers documents que nous avons pu consulter, datant des 17^e et 18^e siècles, le terme de *jasserie* n'est jamais employé. Le bâtiment d'estive est alors qualifié de *cabane* ou, plus souvent, de *loge* comme dans le cas du testament de Claude Grossat, laboureur de Fonfroide (paroisse de Sauvain) qui, *destenu de maladie*, teste le 29 juillet 1725 dans *sa loge apelé de Chorsain*.

Le groupement de plusieurs bâtiments et les terrains en dépendant apparaissent quant à eux sous le terme de *Jat* ou *Jaet* suivi d'un nom de localisation (le *Jat de Coleigny*, le *Jat de Garnier*...).

En 1863, L.-P. Gras dans son *Dictionnaire du patois forézien* écrit : **Jasserie, Jat** : *Hameau situé dans les jas³ et composé d'une*

³ Pour cet auteur *jas* (avec un "s" final) désigne : ... les pâturages qui couvrent les montagnes de Pierre-sur-Haute.

*douzaine de loges ou cabanes couvertes de chaume. Un an plus tard, en 1864, le même auteur dans Voyage à Pierre-sur-Haute et sur les bords du Lignon précise que ... une jasserie se compose de huit ou dix chalets ou loges... Le premier hameau ou jacerie que l'on rencontre en partant de Chalmazel est celui des granges. Il se compose de huit chaumières⁴ contenant deux cents vaches ... Au 19^e siècle il s'agit donc de signaler par *jasserie* un ensemble de bâtiments plutôt qu'un type d'édifice particulier.*

De nos jours, certains auteurs préfèrent désigner par ce terme un type bâtiment. Tel J.-P. Couhert qui donne la définition suivante : **Jasserie** : *bâtiment utilisé pendant les quatre mois d'estive.*⁵

⁴ Sur la carte de l'Atlas cantonal datant de 1886, on trouve représenté aux Granges cinq bâtiments.

⁵ J.-P. Couhert : *Les Hautes Chaumes des Monts du Forez* dans *Les Monts du Forez : Le milieu et les hommes*, Centre d'Etudes Foréziennes (1990).



Vue d'ensemble d'une jasserie

Le premier document présenté ici est un dessin de Félix Thiollier tiré de son ouvrage *Le Forez monumental et pittoresque*. Il représente un groupe de bâtiments à Pierre-sur-Haute avec, au premier plan, une vachère et un troupeau de vaches⁶. La structure générale des bâtiments est celle d'une maison bloc, à un seul niveau (il n'est pas aisé de discerner ici la présence d'un grenier en sous-pente). Les toits sont ici recouverts de chaume⁷. Sur leur bord inférieur on peut observer un chéneau, très certainement de bois.

Les bâtiments représentés ici possèdent des murs de pierre. Sur le mur pignon de la loge située la plus à droite, on peut observer une porte d'accès à l'intérieur du bâtiment. Ces bâtiments sont situés à flanc de coteau, leur toiture se trouve de fait, quasiment en contact avec le sol. On ne distingue aucune cheminée sortant du toit de

ces bâtiments ; l'évacuation des fumées des foyers nécessaires à la vie domestique devait certainement se faire par l'intermédiaire de simples trous pratiqués dans la toiture.

L'intérieur d'une loge

Le second document que nous présentons est un dessin conservé aux archives de la Diana⁸. Celui-ci est probablement l'œuvre de Vincent Durand⁹. Ce dessin représente l'intérieur d'une des loges des Granges¹⁰ à Chalmazel.

La partie du bâtiment représentée ici est une partie du bâtiment réservée aux hommes (la *logette*). Par la porte ouverte on peut apercevoir la partie dévolue aux animaux. On devine la présence du *béal*, sorte de caniveau permettant d'entraîner les excréments des animaux hors de l'étable grâce à l'ouverture de la bonde de la réserve d'eau située à l'extérieur des bâtiments. Ces excréments servaient de fumure aux terrains

⁶ Depuis la seconde moitié du 20^e siècle, l'animal symbole des Hautes-Chaumes n'est plus la vache mais le mouton. D'ailleurs, celui-ci est fêté annuellement à la jasserie de Garnier.

⁷ Des jas recouverts de tuiles sont cependant mentionnés sur le versant ligérien des monts du Forez depuis le début du 18^e siècle.

⁸ 1F 4236.

⁹ R. Périchon et E. Crozier : *Vincent Durand, Notes et documents*, numéro spécial de *Village de Forez* (1996).

¹⁰ Lieu-dit situé sur la commune de Chalmazel, à environ 1 450 mètres d'altitude.

situés à proximité de la jasserie et que l'on désignait sous le terme de *fumées*.

Le mur de séparation entre les deux pièces semble simplement constitué de planches. La chaleur dégagée par les animaux servait à tempérer la partie où vivaient les humains. Cette pièce est l'unique pièce à vivre, celle, également, où est effectuée la transformation du lait.

L'attention est, de prime abord, attirée par le seul occupant de la pièce. On notera que celui-ci est un homme alors que, généralement, l'activité d'estive était pratiquée par des femmes ou des enfants. Les "bras" restent à la ferme située plus bas, dans les monts du Forez, pour les travaux d'été (fenaisons, moissons...). On ne peut pas dire grand-chose de sa tenue composée d'un pantalon, d'une chemise et d'un bonnet. Ses pieds ne sont pas visibles mais on peut supposer qu'il est chaussé de sabots (on peut d'ailleurs voir une paire de sabots au second plan du dessin).

La pièce représentée ici apparaît essentiellement comme un lieu de travail consacré à la transformation du lait des troupeaux en fromages et plus particulièrement en fourmes. Deux objets de taille sont représentés : l'*agoutou* (égouttoir) ou *chana* qui est une table à rebord et à gouttière où l'on pétrit les fourmes. C'est sur cette table que l'homme représenté sur ce dessin travaille. Appuyé contre l'*agoutou*, est représenté le *cailledi*, qui est un haut baquet où l'on fait cailler le lait.

Le vacheron représenté ici met le caillé dans les moules qui donneront leur forme aux fromages (le terme de *fourme* dérive d'ailleurs du latin *forma* désignant un moule à fabriquer des fromages). Ces moules se composent de deux parties complémentaires que l'on distingue sur le dessin : une partie basse (la *fouesselle*) et une partie haute (l'*eclierce*).

Le petit-lait qui sort des moules à fromages est recueilli dans un baquet en bois situé sous le bec de l'*agoutou*. Ce petit-lait pouvait être donné aux animaux en guise d'aliment; mélangé à de la farine et du tourteau (ce mélange se nommait le *lavai*). Sous cet égouttoir on peut également observer un

pot en grès utilisé pour faire refroidir le lait, ainsi qu'un petit tabouret (le *cablo*) utilisé lors de la traite. Sur le mur, à droite du personnage, on trouve suspendue une grande cuillère (la *cuilere*) pour écrémer le lait, et un autre instrument destiné à briser le caillé l'*afreniê*.

Sur les étagères situées à gauche de la porte, on voit des fourmes en train de sécher (celles-ci sont certainement à un stade d'affinage relativement avancé puisqu'au début de l'affinage les fourmes étaient couchées dans des chéneaux de pin qui contribuaient à donner à leur croûte sa couleur ambrée), ainsi qu'un chapeau, un bol, et des baquets.

Ce dessin pourrait être légendé de cette description faite par M. Prost : *Si vous faites le voyage de Pierre-sur-Haute, entrez dans l'une des jasseries de Colleigne, de Garnier ou de l'Oule : une vachère joufflue et naïve ou un robuste vacher vous feront les honneurs de leur loge. Tout leur pauvre mobilier se compose d'un méchant escabeau ou trépied dont ils se servent pour traire les vaches, de quelques vases grossiers, de la "selle aux formes", de deux ou trois ustensiles de cuisine indispensables et enfin d'un misérable grabat...*¹¹

Dans la seconde moitié du 19^e siècle les conditions de vie et de labeur sur les hautes chaumes des monts du Forez étaient difficiles, tant sur le plan de l'environnement naturel, que celui du cadre de vie domestique. Cet état de fait devait perdurer quasiment jusque dans la seconde moitié du 20^e siècle. Ensuite le développement de l'utilisation des véhicules automobiles, la collecte du lait par des camions-citernes et son transport vers des unités de transformation situées plus bas en altitude font que l'élaboration de la fourme va se faire de façon industrielle. Elle subit également des contraintes du point de vue des normes d'hygiène. Cette évolution entraîne peu à peu la marginalisation de la fabrication traditionnelle de la fourme en jasserie.

Stéphane Prajalas

¹¹ M. Prost : *Notice historique... op. cit.*

Stéphane Prajalas, "Une jasserie à la fin du XIXe siècle", *Village de Forez* n°89-90, avril 2002